

## Instructions de service pour l'utilisateur

# Chaudières gaz à condensation

Chaudière murale gaz à condensation CGB-2(K)

Centrales chaudière gaz à condensation CGS-2, CGW-2



CGB-2-14

CGB-2(K)-20

CGB-2(K)-24

CGS-2-14/120L

CGS-2-20/160L

CGS-2-24/200L

CGW-2-14/100L

CGW-2-20/120L

CGW-2-24/140L



<b>1. Consignes de sécurité .....</b>	<b>3-4</b>
Mettre la chaudière hors service .....	3
Mise hors service en cas d'urgence.....	3
Odeurs de gaz .....	4
Odeurs de fumées .....	4
Changement de fusible .....	4
Protection antigel .....	4
Conduite d'air / des fumées .....	4
<b>2. Mise en place / Entretien.....</b>	<b>5</b>
Mise en place / Modifications .....	5
Dureté de l'eau.....	5
Protection anticorrosion .....	5
Entretien.....	5
Inspection / Entretien .....	5
<b>3. Mise en service / Remplissage de l'installation.....</b>	<b>6</b>
À prendre en compte avant la mise en service .....	6
Remplissage du système.....	6
Remplissage du siphon.....	
Dispositifs d'arrêt .....	6
Contrôle de la pression d'eau au sein du système .....	6
<b>4. Interrupteur de service / Codes d'erreur des pannes .....</b>	<b>7</b>
<b>5. Régulation avec le module d'affichage AM .....</b>	<b>8</b>
Affichage des fonctions.....	8
Fonctionnement du bouton-poussoir rotatif .....	8
Fonctionnement des touches rapides .....	8
<b>6. Réglage avec le module de commande BM2 .....</b>	<b>9</b>
Touches de fonction .....	9
<b>7. Indications pour un fonctionnement économe en énergie .....</b>	<b>10-11</b>
Régime chauffage.....	10-11
Mode eau chaude .....	11

# 1. Consignes de sécurité

Le gaz est un combustible respectueux de l'environnement ne présentant pas de danger pour autant qu'il ne soit pas manipulé négligemment. Votre chaudière gaz à condensation est un produit de haute qualité qui en matière de sécurité répond aux normes techniques les plus récentes.



Les consignes de sécurité vous protégeront de tout danger possible.



**Danger de mort !**

Le non-respect des consignes indiquées par ce symbole peut entraîner des **risques pour la santé des personnes et des dégâts matériels.**



**En cas de danger d'incendie**

- Couper immédiatement le bouton d'arrêt d'urgence du chauffage (si à l'extérieur du local de chaufferie).
- Fermer le robinet d'arrêt du gaz
- En cas d'incendie, utiliser des extincteurs adéquats



**Attention - Danger de choc électrique !**

## Raccordement électrique



L'installation ne peut être effectuée que par un électricien agréé. Observer les prescriptions VDE ainsi que les prescriptions locales des compagnies distributrices d'électricité.



**Danger dû à la tension électrique des composants électriques !**  
**Attention : couper l'interrupteur de service avant d'enlever l'habillage.**

**Ne jamais saisir de composants ni de contacts électriques lorsque l'interrupteur de service est sous tension ! Il y a un danger de décharge électrique pouvant provoquer des lésions voire la mort.**

**Les bornes de raccordement se trouvent sous tension, même si l'interrupteur de service est coupé.**

## Mettre la chaudière hors service

- Arrêter la chaudière à l'aide de l'interrupteur de service de la régulation.
- Fermer le robinet à bille pour gaz.

## Mise hors service en cas d'urgence

**La chaudière ne peut être arrêtée en cas d'urgence que via le fusible du local d'installation ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence du chauffage.**

- En cas de danger comme p.ex. un incendie, mettre la chaudière hors tension via l'interrupteur d'arrêt d'urgence du chauffage ou le fusible correspondant
- Couper l'alimentation en gaz via le robinet à bille pour gaz de la chaudière gaz à condensation ou encore via le robinet principal de gaz sur le compteur.



## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### En cas d'odeur de gaz

- N'allumer aucune lampe
- N'actionner aucun appareil électrique
- Fermer le robinet de gaz
- Ouvrir les portes et les fenêtres
- Avertir la compagnie de distribution de gaz ou l'exploitant du réseau, utiliser le téléphone en dehors de la zone à risque !



**Attention - Danger d'intoxication, d'asphyxie et d'explosion !**

### En cas d'odeur de fumées

- Mettre l'installation hors service.
- Ouvrir les portes et les fenêtres
- Avertir le chauffagiste



**Attention - Danger d'intoxication !**

### En cas de changement de fusible

- Avant de changer un fusible, l'appareil doit être isolé du réseau ! Même si l'interrupteur réseau est éteint, les bornes d'alimentation de l'appareil sont toujours sous tension.



**Attention - Danger de choc électrique !**

### Protection antigel

Les produits antigel ne sont pas autorisés.  
La chaudière gaz à condensation est protégée contre le gel via la régulation. Comme un risque de gel n'est pas totalement exclu, par exemple en cas de panne de courant prolongée, la chaudière gaz à condensation ne peut être installée que dans des locaux à l'abri du gel. S'il y a un risque de gel en cas d'arrêt de la chaudière pendant une période prolongée alors que l'installation de chauffage est coupée, la chaudière gaz à condensation et l'installation de chauffage devront être vidangées par un chauffagiste spécialisé, afin d'éviter que le gel ne provoque des ruptures de tuyauteries.



**Attention - Risques de dégâts d'eau et de perturbations de fonctionnement dus au gel !**

### Conduite d'air / des fumées

En cas de basses températures extérieures, il se peut que la vapeur d'eau contenue dans les fumées se condense sur la conduite d'air / des fumées, formant ainsi de la glace. **Cette glace peut sous certaines conditions tomber du toit et blesser ainsi des personnes ou endommager des objets.** Des mesures prises par le client telles que le montage d'un arrêt de neige empêchent la chute de la glace.



**Attention - Danger de blessures !**

### Mise en place / Modifications

- La mise en place ainsi que les modifications de votre chaudière gaz à condensation ne peuvent être effectuées que par une entreprise professionnelle agréée car seul un spécialiste dispose des connaissances nécessaires.
- Les pièces d'évacuation des fumées ne peuvent pas être modifiées.
- **En cas de raccordement cheminée, les orifices d'aération ou de ventilation pratiqués dans les portes et les murs ne peuvent pas être obstrués ni réduits, la chaudière gaz à condensation ne peut être mise en service que lorsque la conduite des fumées est complètement montée.**
- **En cas de raccordement ventouse, la chaudière gaz à condensation ne peut être mise en service que lorsque les conduites d'air et des fumées sont complètement montées et si la protection contre le vent n'est pas obturée !**
- La conduite de décharge et la soupape de sécurité ne peuvent pas être modifiées.



**Attention - En cas de non-respect, il y a risque d'incendie ainsi que de destruction, d'intoxication et d'explosion !**



L'air de combustion amené à l'unité ainsi que le local d'installation doivent être exempts de produits chimiques, tels que fluor, chlore ou soufre. De telles substances sont contenues dans les aérosols, les peintures, les colles, les solvants et les détergents. Ceux-ci peuvent dans certaines circonstances provoquer la corrosion de la chaudière ainsi que du système de fumées.

### Dureté de l'eau



La température réglable de l'eau du ballon peut s'élever à plus de 60 °C. En cas de fonctionnement de courte durée au delà de 60 °C, surveiller le système pour assurer la protection anti-brûlures. En cas de fonctionnement permanent, les mesures préventives appropriées doivent être prises pour exclure une température de soutirage supérieure à 60 °C, p.ex. par une vanne thermostatique.

Pour protéger l'installation contre le dépôt de calcaire, la température de l'eau chaude peut être réglée sur maximum 50 °C à partir d'une dureté totale de 15°dH (2,5 mol/m<sup>3</sup>). Conformément au décret sur l'eau potable, ceci est la limite inférieure admissible pour la température de l'eau chaude ; en cas d'utilisation quotidienne de l'installation à eau chaude, cette limite empêche pratiquement tout risque de propagation de la légionelle. (en cas d'installation d'un ballon e.c.s. ≤ 400 litres ; remplacement complet de l'eau du ballon via utilisation en 3 jours)

À partir d'une dureté totale supérieure à 20°dH, il est nécessaire de prévoir un traitement de l'eau dans la conduite d'amenée d'eau froide pour assurer le réchauffement de l'eau potable et ainsi prolonger les intervalles d'entretien.

Même lorsque la dureté de l'eau est inférieure à 20°dH, le risque d'entartrage peut être localement plus élevé, rendant alors indispensables des mesures d'adoucissement de l'eau. Le non-respect de cette instruction peut entraîner un entartrage précoce de la chaudière et limiter le confort en eau chaude. Il convient de toujours faire vérifier les conditions locales par le chauffagiste compétent.

### Entretien

Ne nettoyer l'habillage qu'avec un chiffon humide et un nettoyant sans chlore. Il doit être séché immédiatement après.

### Inspection / Entretien



**Attention - Seul le spécialiste dispose des connaissances nécessaires !**

- L'utilisateur a le devoir de faire entretenir l'installation régulièrement afin de garantir un fonctionnement sûr et fiable de la chaudière gaz à condensation.
- Il faut procéder à l'entretien de la chaudière gaz à condensation une fois par an.
- **L'exploitant est tenu d'établir et de conserver la documentation.**
- L'entretien est amplement détaillé dans la notice d'entretien.
- Avant tout travail d'entretien, mettre la chaudière gaz à condensation hors tension.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages causés par des pièces de rechange qui n'auraient pas été livrées par Wolf.
- Après un entretien et avant la remise en service de la chaudière gaz à condensation, il convient de vérifier le montage correct de toutes les pièces qui ont été démontées lors de l'entretien.
- Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un chauffagiste agréé.



**Après l'entretien, refermer l'habillage frontal de manière hermétique et le visser. Un système de fumées défectueux peut entraîner un risque d'intoxication au monoxyde de carbone !**

À prendre en compte avant la mise en service !

#### Remplissage du système

L'installation de chauffage doit être complètement remplie d'eau. Le cas échéant, rajouter de l'eau. Lors du remplissage de l'installation de chauffage, les dispositifs d'arrêt doivent être ouverts et la pression du système doit être vérifiée sur le module d'affichage ou de commande ou encore sur le manomètre. La pression du système doit être d'env. 2 bar. Un dispositif de remplissage conforme NF EN 1717 est requis pour le remplissage du système.



**Si la chaudière gaz à condensation fonctionne sans eau, il y a danger de surchauffe !**

**Des inhibiteurs ne sont pas autorisés. Il y a sinon un risque de dommages sur la chaudière gaz à condensation.**

#### Remplissage du siphon

Le siphon doit être rempli et monté.

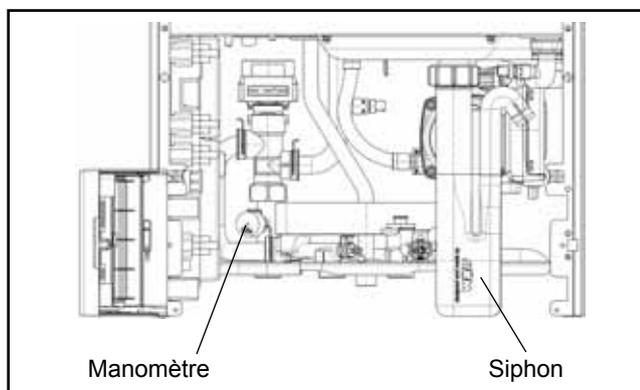
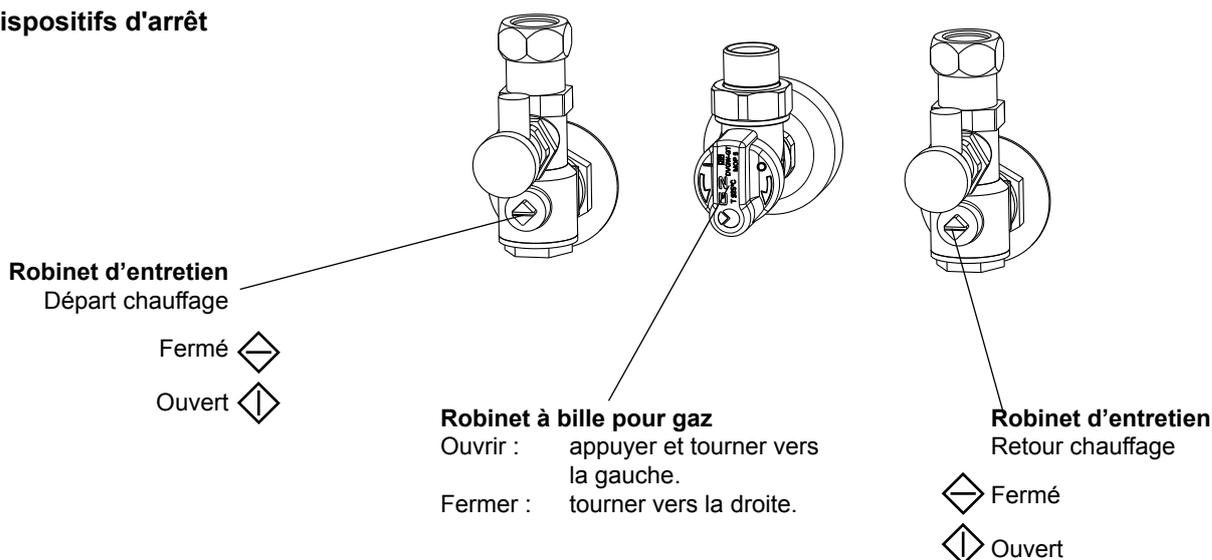


Illustration : manomètre et siphon

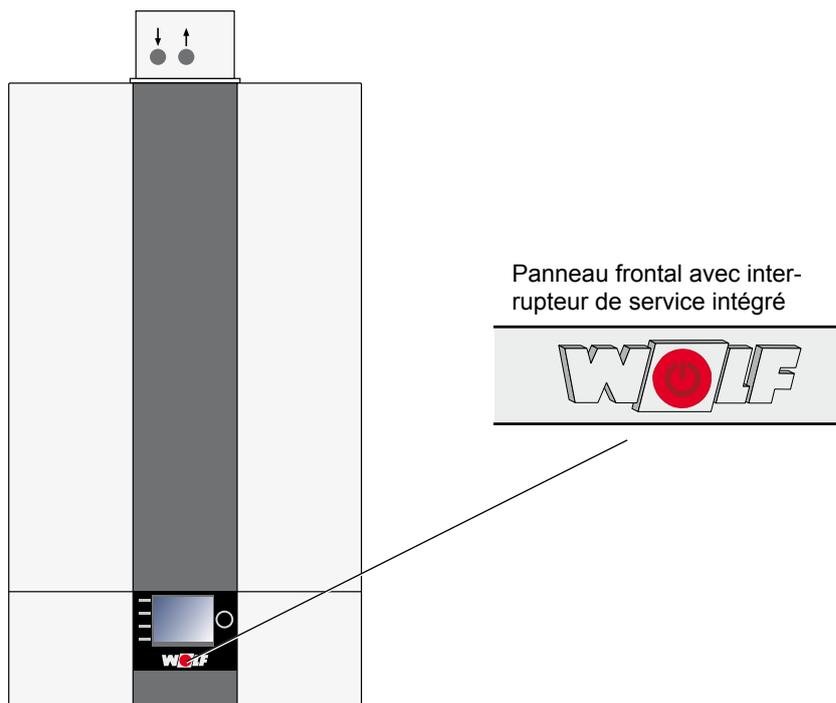
#### Ouvrir les dispositifs d'arrêt



#### Contrôle de la pression d'eau au sein du système

Le niveau d'eau doit être régulièrement contrôlé. La pression doit se situer entre 2,0 et 2,5 bar. L'ajout d'eau vous sera expliqué par le chauffagiste. Aucun additif ne peut être ajouté à l'eau de chauffage sous peine d'endommager les composants.

### Interrupteur de service



### Panne / Code d'erreur

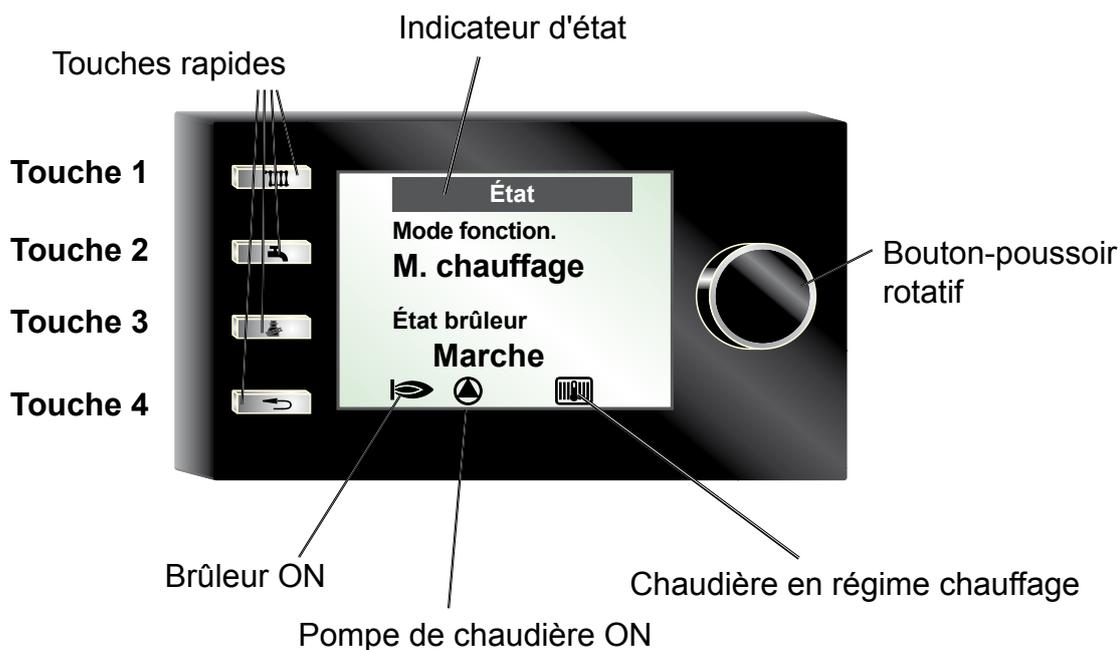
Un défaut est signalé dans l'affichage d'état du module AM/BM2.  
La chaudière gaz à condensation peut être remise en service en appuyant sur la touche  « Réinitialisation défaut ». En cas de pannes répétées, arrêter l'unité et appeler le chauffagiste.

### Vue d'ensemble AM

Indication :

Si aucun module d'affichage AM n'est présent sur votre chaudière Wolf, cette page n'est pas d'application !

D'autres fonctions et explications sont données dans la notice de montage pour le chauffagiste et dans les instructions de service pour l'utilisateur du module d'affichage AM

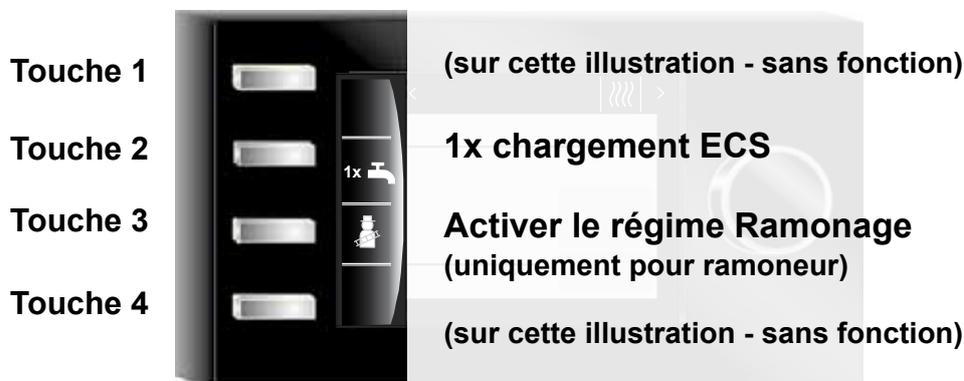
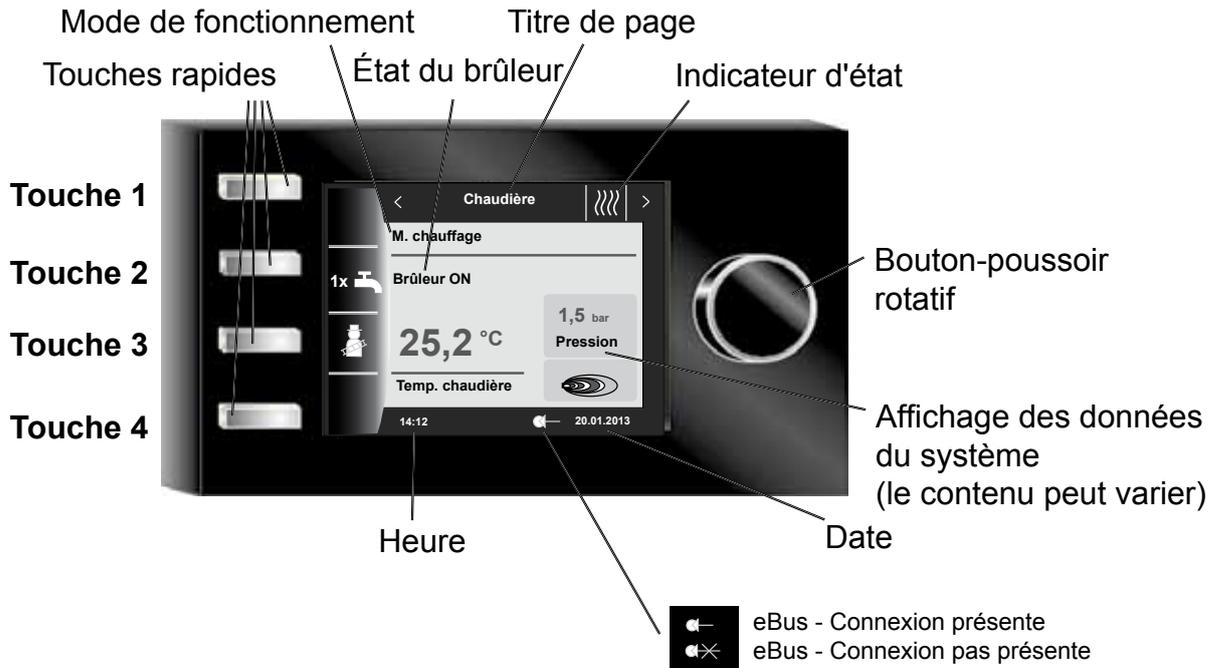


<b>Touche 1</b>		<b>Température de consigne chaudière</b> (si BM-2 utilisé comme commande à distance - pas de fonction)
<b>Touche 2</b>		<b>Température de consigne ECS</b> (si BM-2 utilisé comme commande à distance - pas de fonction)
<b>Touche 3</b>		<b>Activer le régime Ramonage</b> (uniquement pour ramoneur)
<b>Touche 4</b>		<b>Acquitter panne / Terminer / Retour</b>

### Vue d'ensemble BM-2

Indication :

D'autres fonctions et explications sont données dans la notice de montage pour le chauffagiste et dans les instructions de service pour l'utilisateur du module de commande BM-2



### Régime chauffage

**Économiser l'énergie avec les techniques de chauffage les plus modernes : La technique du gaz à condensation permet d'économiser de l'argent.**

Avec la technique moderne de condensation, on utilise également pour le chauffage l'énergie qui, avec une installation classique, serait inutilisée et évacuée vers l'extérieur avec les fumées.

**Un entretien régulier de l'installation de chauffage s'avère rentable.**

Un brûleur encrassé ou une chaudière gaz à condensation mal réglée peut réduire le rendement d'un chauffage. Un entretien régulier de l'installation par un chauffagiste agréé sera rapidement rentabilisé.

**Chauffer à faible niveau énergétique**

Veillez exploiter votre installation de chauffage, dans la mesure du possible, avec une température de retour inférieure à 45 °C, et ceci afin d'utiliser au maximum le pouvoir calorifique.

**Un régulateur de chauffage influe également sur les frais de chauffage.**

Lorsque le chauffage ne fonctionne pas, il économise de l'énergie. Une régulation moderne du chauffage en fonction des conditions extérieures ou de la température ambiante avec abaissement nocturne automatique ainsi que des vannes thermostatiques permettent de ne chauffer que lorsque cela est nécessaire. Le reste du temps, vous économisez de l'argent.

- Équipez votre chauffage d'un régulateur de chauffage fonctionnant selon les conditions extérieures (disponible dans les accessoires Wolf). Votre chauffagiste agréé vous conseillera volontiers sur le réglage optimal.
- Utilisez la fonction d'abaissement nocturne combinée aux accessoires de régulation Wolf afin d'adapter le niveau énergétique aux besoins réels de chauffage.
- Profitez de la possibilité de régler en mode été.

**Ne surchauffez pas votre habitation.**

La température intérieure devrait être réglée précisément. Les habitants auront ainsi une sensation de bien être et la puissance de chauffe ne recèlera pas d'énergie dont personne n'a besoin. Faites la distinction entre les températures optimales des différentes pièces comme par exemple salon et chambre à coucher.

Une différence vers le haut de un degré pour la température intérieure signifie une consommation d'énergie supplémentaire d'environ 6 %.

- Utilisez des thermostats d'ambiance pour adapter la température intérieure à chaque utilisation.
- Si vous avez installé une sonde de température ambiante, ouvrez complètement la vanne thermostatique de la pièce où cette sonde se trouve. Vous obtiendrez ainsi un comportement optimal de régulation de votre installation de chauffage.

**Prévoyez une circulation d'air suffisante.**

L'air doit pouvoir circuler convenablement à proximité des radiateurs et de la sonde de température ambiante, sous peine de perte de rendement du chauffage. Des rideaux longs ou des meubles mal placés peuvent absorber jusqu'à 20 % de la chaleur !

**Laisser la chaleur dans les pièces - la nuit également !**

Le fait d'abaisser les volets ou de fermer les tentures la nuit réduit sensiblement les pertes thermiques dans la pièce par les fenêtres. Un entretien régulier de l'installation par un chauffagiste agréé sera rapidement rentabilisé. Des joints épais installés aux portes et aux fenêtres gardent également l'énergie dans la pièce.

**Réduire la consommation d'énergie en aérant de façon raisonnable.**

En aérant durant de longues heures une pièce, celle-ci rend la chaleur accumulée dans les murs et objets. En conséquence : une ambiance confortable dans cette pièce ne se rétablit qu'après un long temps de chauffe. Une aération courte et en profondeur est dès lors plus efficace et agréable.

**Purger les radiateurs**

Purgez régulièrement les radiateurs dans toutes les pièces. Grâce à cela et tout particulièrement dans les appartements des étages supérieurs d'immeubles collectifs, vous garantissez un fonctionnement correct des radiateurs et des thermostats. Les radiateurs réagissent rapidement à tout changement de besoin calorifique.

**Utilisation sensée des pompes de circulation**

Profitez de la possibilité de commande directe des pompes de circulation via la chaudière gaz à condensation. Le système de régulation Wolf permet de programmer le bouclage e.c.s. en fonction de vos habitudes.

**Mode eau chaude****Température optimale d'eau chaude**

Ne réglez la température de l'eau chaude ou du ballon qu'en fonction de vos besoins. Toute échauffement supplémentaire produit un coût énergétique supplémentaire.

**Utilisation raisonnable de l'eau chaude**

Pour une douche, vous consommez à peu près  $\frac{1}{3}$  de la quantité d'eau nécessaire à un bain. Réparez immédiatement un robinet qui coule.

**Veillez conserver ce manuel d'utilisation à un endroit accessible à proximité de la chaudière gaz à condensation.**

Wolf GmbH

Postfach 1380 • 84048 Mainburg • Tél. +49-8751/74-0 • Fax +49-8751/741600

Internet : [www.wolf-heiztechnik.de](http://www.wolf-heiztechnik.de)

**Instructions de service CGB-2(K)/CGS-2/CGW-2 – 3063961\_201410 Sous réserve de modifications**